République française MARNE



SYNDICAT MIXTE ADEVA PAYS VITRYAT

Séance du 14 avril 2025

DE_006_2025

Finances - Approbation du Compte Administratif 2024

Membres en exercice: 22

Présents votant : 12

Date de la convocation : 07/04/2025

quatorze avril deux mille vingt-cinq à 09h30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la salle SALLE SIMONE DE BEAUVOIR - VITRY

LE FRANCOIS sous la présidence de Daniel FONTAINE

Votants: 12

<u>Présents</u>: Eric CHAVEROU, Denis DEMARCHE, Romain DESANLIS, Daniel FONTAINE, Jean-Pierre FORMET, Claude GUICHON, Caroline ISSENHUTH,

Sylvain LANFROY, Alain PAUPHILET, Jean-Louis ROYER, Marylène SIMONNET,

Pascal TRAMONTANA

Pour: 12 Contre: 0 Abstentions: 0

Présents non votant : Charles DE COURSON, Brigitte HANSE, Florence

LOISELET, Sébastien MIRGODIN

Représentés :

Excusés : Cédric CHEVALIER, Christelle COLSON, Pascal ERRE, François GSELL,

Djilali GUERZA, Olivier MALOU

<u>Absents:</u> Bernard AUBRY, Jean-Pierre BOUQUET, Pascale CHEVALLOT, Corinne DAHERON, Olivier DELCOMBEL, Jacky DESBROSSE, Thibaut DUCHÊNE, Hugues GERARDIN, Dominique HAUTEM, Mickael JACQUEMIN, Daniel STOLL, Sylvian

VALOTA

Secrétaire de séance : Jean-Louis ROYER

Objet: Finances - Approbation du Compte Administratif 2024 - DE_006_2025

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du Syndicat Mixte ADEVA Pays vitryat de l'exercice 2023.

Le comité syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-12,

Vu la délibération du comité syndical en date du 1er mars 2024 approuvant le budget primitif de l'exercice 2024,

Vu que les écritures du Comptable pour l'exercice 2024 sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur,

Considérant que les comptes de l'exercice clos 2024 peuvent être constatés,

Propose:

• D'adopter le compte administratif 2024 du budget du Syndicat Mixte comme suit :

Exécution budgétaire Exercice 2024									
	Fonctionnement		Investissement		Cumul				
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes			
	292				371				
Opérations réalisées	430.35€	335 365.73€	79 526.18€	2 342€	956.53€	337 707.73€			
Restes à Réaliser (RAR)	0	0	0	0	0	0			

Résultat Exercice 2024										
	Fonctionnement		Investissement		Cumul					
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent				
Résultat de l'exercice		42 935.38€	77 184.18€		34 248.80€					
Résultats reporté N-1		556 541.86€		4 545.45€		561 087.31€				
			72 638.73							
Résultat de clôture		599 477.24€	€			526 838.51€				
Résultat avec RAR										

• **Autoriser** le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

• DECISION

- Après en avoir délibéré, sans la présence de Monsieur Daniel FONTAINE Président du Syndicat Mixte Adeva, et sous la présidence de Alain PAUPHILET, le Comité Syndical approuve à l'unanimité :
 - Le compte administratif 2024 du budget du Syndicat Mixte tel que présenté ci-dessus et donne quitus à la gestion de l'exercice 2024
 - Et autorise le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré à la (au) SALLE SIMONE DE BEAUVOIR - VITRY LE FRANCOIS Le 14 avril 2025 Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président, Daniel FONTAINE

South

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20____ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20____